

## QUATRIÈME SÉANCE

---

**Jeudi 19 Octobre 1905**

---

*Présidence de M. Emile POTTIER, Vice-Président*

---

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Emile Pottier prononce, en quelques mots, l'éloge funèbre du regretté Président de la Société, M. Alexandre Michaux, décédé à Fère-en-Tardenois, le 3 septembre dernier.

### DONS A LA SOCIÉTÉ

De M. Blique : deux gravures encadrées.

De M. Maurice Huguenin : une monnaie tunisienne (cuivre).

De M. Fossé d'Arcosse, directeur de l'*Argus soissonnais* : 1<sup>o</sup> une lettre autographe d'Alexandre Dumas père à son ami G. Fossé d'Arcos (*sic*); 2<sup>o</sup> une lettre autographe de M<sup>me</sup> Pétel, née Marie Dumas, et fille du célèbre romancier, au même.

### ACQUISITIONS ET DÉPÔT

La Société a fait les acquisitions suivantes :

1<sup>o</sup> Un volume des *Lettres à Emilie*, de Demoustier, édition expurgée. Illustrations naïves. (Bélin, éditeur, rue des Mathurins.)

2° Un plan (manuscrit) de la forêt de Retz divisée en cantons. Exemplaire unique, ayant appartenu à M. Deviolaine, inspecteur des forêts de la Couronne, à Villers-Cotterêts.

Elle reçoit en dépôt :

De la Mairie de Villers-Cotterêts : la première bannière de la Fanfare municipale de Villers-Cotterêts.

#### COMMUNICATIONS ET TRAVAUX

M. Ernest Roch, l'un des secrétaires, donne lecture de la première partie d'une Notice qu'il a écrite sur le général Alexandre Dumas, dont le centenaire de la mort tombe le 26 février 1906.

Immédiatement et à l'unanimité, les membres présents décident que la Société Historique régionale prendra l'initiative d'une célébration de ce Centenaire, avec l'appui, bien entendu, de la Ville de Villers-Cotterêts et du Gouvernement, s'il y a lieu.

Elle décide encore : 1° de faire publier la Notice de M. Ernest Roch — dans un Bulletin annexe de la Société — vers l'époque du Centenaire en question, et 2° (sur la proposition de M. Pottier, vice-président), de faire faire l'étude d'un frontispice pour la couverture du Bulletin de la Société. L'un des conservateurs, M. Jules Delinge, accepte de faire cette étude.

La séance est levée à quatre heures.

---